Posté par: formations-concours Publiée le : 3/11/2008 14:44:17

# Le champ d'intervention du CAP de Constructeur en béton armé du bâtiment comporte six activités principales :

• organisation du poste de travail sur chantier à partir des documents définissant l'ouvrage, en prenant en compte les particularités du chantier et en préparant les outillages et les matériels ;

• mise en place des équipements individuels et collectifs de protection et de sécurité, ainsi que de la signalisation temporaire de chantier ;

• réalisation des terrassements ;

• mise en place des matériels et échafaudages ;

• réalisation des ouvrages en béton armé (coffrage, armatures, bétonnage) ;

• pose d'éIéments préfabriqués Â

## Les capacités attendues et attestées renvoient à quatre points :

le titulaire du CAP doit Ãatre capable :

• d'identifier l'environnement de son intervention ;

• de respecter les prescriptions et définitions de l'ouvrage :

• de mettre en Å"uvre les techniques et procédés de réalisation des ouvrages du bâtiment en béton armé, coulés en place ou préfabriqués ;

• de communiquer avec les autres intervenants et de travailler en équipe.Â

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplÃ′me, ce titre ou ce certificat :Â

Le Constructeur en béton armé du bâtiment est un ouvrier professionnel employé par des entreprises du bâtiment sur des chantiers de constructions neuves ou de transformation lourde de structures existantes. Son intervention se fait en équipe à l'extérieur et porte sur des ouvrages du bâtiment en béton armé : fondations, dallages, voiles et poteaux, planchers, éIéments préfabriqués, escaliers, â€l

On emploie les termes de constructeur en béton armé, de bancheur, de coffreur, de boiseur, de ferrailleur.Â

#### Descriptif des composantes de la certification :

Unité professionnelle n°1:

Analyse d'une situation professionnelle

Unité professionnelle n°2:

Réalisation d'un ouvrage en béton armé - vie sociale et professionnelle

Unité professionnelle n°3:

Pose d'éIéments préfabriqués et réalisation d'ouvrages et de tâches annexes

Unité générale n°1 : Français et histoire-géographie

Unité générale n°2 : Mathématiques-sciences

Unité générale n°3 : Education physique et sportive Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans Conditions d'inscription à la certification :

aprÃ"s un parcours de formation initiale ; en contrat d'apprentissage ; aprÃ"s un parcours de formation continue ; en contrat de qualification ; par candidature libre ; par expérience ; dispositif VAEÂ Composition des jurysÂ:

50 % de formateurs, 50 % de professionnels **AutoritÃ**© **responsable de la certification :** Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

## Qualité du(es) signataire(s) de la certification :

Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'education nationale

#### Niveau de la certification :Â

Niveau V (nomenclature de 1967)

### Base Iégale:

Arrêté du 25 octobre 2002 publié au J.O. du 5 novembre 2002Â

AprÃ"s un CAP de Constructeur en béton armé du bâtiment, il est possible d'envisager :

Â

### au niveau V des diplA mes :

• un autre CAP en complément du premier,

• le BEP du mÃame secteur : le BEP des Techniques du gros-Å"uvre du bâtiment,

#### au niveau IV des diplA'mes :

• le Brevet professionnel Construction en maçonnerie et béton armé, ou éventuellement,

• le Baccalauréat professionnel du même secteur : le bac pro Construction bâtiment gros-Å"uvre.Â

# Des informations sur les dipl $\tilde{A}$ 'mes et sur les formations qui y pr $\tilde{A}$ ©parent peuvent $\tilde{A}$ atre obtenues aupr $\tilde{A}$ 's :

• des C.I.O. (centres d'information et d'orientation),

• des P.A.I.O. (permanences d'accueil pour l'information et

l'orientation),

• des lycées professionnels,

• des centres de formation d'apprentis.